

Délibération n°

D\_2024\_03\_18\_02

Nombre de membres :

- En exercice : 13
- Présents : 10
- Absents : 1
- Pouvoirs : 2
- Suffrages exprimés :
  - \* pour : 12
  - \* contre :
  - \* abstentions :

Date de la convocation :

5 mars 2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SALES (C.C.A.S.)

### Séance du 18 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le dix huit à 20 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SALES s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Mr TRANCHANT Yohann, Président du C.C.A.S. de SALES

**Membres présents** : Mr TRANCHANT Yohann, Président du CCAS, Mr ALLARD Hugues, Vice-Président du C.C.A.S. et Mmes Mrs BERTHOD ONFROY Rémy, BISTON Sylvain, BROISSAND Fabienne, FALGUERE Nathalie, GEY Gérard, MANGIN Michèle, MEDIAVILLA Christine, ROLLIER Valérie, membres du C.C.A.S.

**Absents excusés ayant donné procuration** : Mme FRANI Christine – procuration à Mr ALLARD Hugues et Mr MEDIAVILLA Mario – procuration à Mme MEDIAVILLA Christine.

**Absente excusée** : Mme BLONDE Séverine

**Secrétaire de séance** : Mme Michèle MANGIN

### **OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2121-14 et L. 2121-21 relatifs à la désignation d'un président de séance autre que le Président du Conseil d'administration pour présider au vote du compte administratif,

Considérant que Monsieur Hugues ALLARD a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif.

Considérant que Monsieur Yohann TRANCHANT, Président s'est retiré pour laisser la présidence lors du vote du compte administratif.

Monsieur Hugues ALLARD détaille le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par l'ordonnateur, lequel peut se résumer de la manière suivante :

#### Section de fonctionnement

Dépenses nettes.....	12 898.08 €uros
Recettes nettes.....	12 280,00 €uros
Résultat de l'exercice .....	- 618.08 €uros
Résultat antérieur reporté N-1 .....	+ 5 633.34 €uros
Résultat de clôture.....	+ 5015.26 €uros

#### Section d'investissement

Dépenses .....	0.00 €uros
Recettes.....	0.00 €uros
Résultat de l'exercice .....	0.00 €uros
Résultat antérieur reporté N-1 .....	0.00 €uros
Résultat de clôture.....	0.00 €uros

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** le compte administratif 2023,

Ainsi fait à Sales, les jours, mois et an susdits.

Délibération certifiée exécutoire  
compte tenu de sa télétransmission le :

Et de sa publication le :

Extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Sales, le 18/03/2024

Le Président du C.C.A.S.,

Yohann TRANCHANT



La secrétaire de séance

Michèle MANGIN

